



Saint-Brieuc, le 20 septembre 2011

Monsieur l'Inspecteur d'académie

Nous avons pris connaissance de vos propositions concernant les aides pédagogiques et les postes RASED que vous débloquez. Vous trouverez ci-dessous nos remarques.

Nous vous avons demandé dernièrement la liste des postes "dégelés" en 2010-2011 (postes RASED E, postes surnuméraires E...), ainsi que leur utilisation l'an dernier et leur répartition dans les circonscriptions ; nous n'avons pas reçu ces informations.

Néanmoins, nous avons fait nos calculs pour cette année 2011-2012 et nous pensons qu'il existe au moins 22 postes d'enseignants spécialisés non pourvus, c'est-à-dire 22 supports budgétaires que vous pourriez utiliser soit pour attribuer une aide pédagogique aux écoles dont les effectifs sont chargés, soit pour redonner un moyen en personnel pour effectuer du soutien, à défaut d'aide spécialisée, aux élèves des écoles dont le poste RASED (fractionné ou entier) n'est pas pourvu.

Or, les propositions que vous faites à ce jour correspondent seulement à 8,25 Equivalents Temps Plein. Le compte n'y est donc pas. Pourtant, vous nous avez affirmé, lors du groupe de travail du 5 septembre dernier, que tous les supports vacants avaient été réutilisés en 2010-2011.

Nous attendons que vous fassiez de même cette année et que vous accordiez des aides pédagogiques ou des postes de soutien en nombre au moins équivalent aux 22 postes non pourvus.

Nous souhaitons voir réétudiées les situations suivantes :

Ecoles dont les effectifs sont chargés :

Parmi les écoles qui, en carte scolaire, souhaitaient une ouverture, vous n'avez pas accordé d'aide pédagogique à celles dont les noms suivent et nous vous demandons de le faire :

- Binic (Plus de 27 de moyenne par classe)
- RPI Plélan-Vildé (332 élèves pour 12 classes soit près de 28 de moyenne par classe)
- L'Hermitage-Lorge (28 élèves de moyenne par classe, milieu sociologique défavorisé, des élèves en difficulté et pas de RASED)
- RPI St Jacut-Collinée (école en RRS ; une promotion de 30 CP oblige à des doubles niveaux partout ; réalité économique et sociale nécessite une scolarisation des tout petits)
- Langueux Les Grèves maternelle (2 classes dont les effectifs dépassent 30 élèves)
- St Brandan (plusieurs classe chargées dont une GS-CP à 30 et un CE1 à 28)

De même, dans les 3 écoles de St Brieuc qui suivent, il nous semble qu'il y a une confusion entre le besoin d'une aide pédagogique sous la forme d'une classe et le déblocage de postes RASED E :

- St Brieuc Jacques Brel élém (école en zone urbaine sensible ; nombreux élèves non-francophones et/ou en grande difficulté ; des effectifs conséquents dans les classes)
- St Brieuc Jean Nicolas (école en zone urbaine sensible ; nombreux élèves non-francophones ;

nombreux élèves en difficulté ; moyenne par classe supérieure à 25)

- St Brieuc Cesson Croix rouge (école de RRS à plus 25 élèves ou plus en double niveau)

Concernant les écoles auxquelles vous avez accordé un 1/2 poste en mars ou le 5 septembre ou auxquelles vous proposez une aide pédagogique aujourd'hui, nous tenons à vous faire remarquer que ces 1/2 postes ne sont jamais une solution satisfaisante. Ni pour les écoles ni pour les élèves qui se retrouvent une moitié de la semaine dans des classes aux effectifs trop chargés pour un enseignement digne de ce nom. Ni, non plus, pour les enseignants nommés sur ces postes qui, souvent, sont amenés à effectuer des déplacements sur leur pause de midi, ne peuvent avoir les échanges pourtant nécessaires avec leurs collègues des 2 écoles ou avec les parents d'élèves. Nous avons dénoncé plusieurs fois ces conditions de travail très difficiles et nous le faisons aujourd'hui encore. Nous pensons que vous mettez la santé de nos collègues à rude épreuve.

Pour en revenir aux écoles, certaines ne peuvent s'en arranger d'un 1/2 poste soit parce que ce moyen ne permet pas une organisation satisfaisante pour fonctionner, soit parce que ce moyen n'est vraiment pas suffisant. Nous souhaitons que vous réétudiez la situation des écoles suivantes :

- Penvénan (CE1/CE2 à 33 et CM1/CM2 à 32 ; moyenne en monolingue $114/4 = 28,5$; impossible d'intégrer des élèves de monolingue en classe bilingue ; l'aide proposée jusqu'à la Toussaint en complément du 1/2 moyen ne peut permettre de fonctionner, il faut vraiment un poste entier)

- Ploumagoar Croix Prigent (34 et 35 par classe sans les PS1 ; il faut au moins 1/2 poste pas 1/4)

- St Donan (le problème posé par les effectifs chargés reste entier une moitié de la semaine)

Ecoles pourvues d'un poste RASED :

Parmi les écoles dotées d'un poste RASED, fractionné ou entier, qui n'a pas été pourvu, nombreuses sont celles qui n'auront aucun moyen d'apporter une aide aux élèves en difficulté.

Ces postes RASED existent pourtant bien et sont prévus pour cela. De nombreux secteurs restent pour l'instant privés d'aide spécialisée et nécessitent au minimum un poste permettant d'apporter du soutien aux élèves en difficulté.

Nous vous demandons donc de bien vouloir revoir votre appréciation de « priorité » pour l'ensemble du département.

Pour terminer, nous tenons à vous préciser que le document « carte scolaire 2011 – Balance des postes » que nous avons eu lors du CTPD de mars n'est pas tout à fait à jour compte tenu des mesures prises suite à cette réunion. Sauf erreur de notre part, nous n'en avons pas reçu d'autre. Nous aimerions donc être destinataire du document final.

Marylène Le Maux
pour le SNUipp-FSU des Côtes d'Armor